



Enquête auprès des responsables du crédit

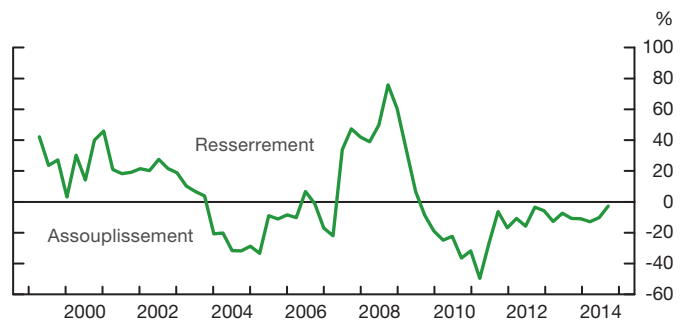
sur les pratiques de prêt aux entreprises au Canada Résultats de l'enquête du 4^e trimestre de 2014 | Vol. 7.4 | 12 janvier 2015

Le présent bulletin porte sur les changements survenus dans les pratiques de prêt aux entreprises au quatrième trimestre de 2014.

- Les résultats de l'enquête montrent que les conditions générales du crédit aux entreprises n'ont presque pas changé au quatrième trimestre de 2014 (**Graphique 1**), après l'assouplissement quasi ininterrompu observé depuis la fin de 2009. Les aspects tarifaire et non tarifaire des prêts sont restés pratiquement inchangés (**Graphique 2**)^{1, 2}.
- Les modalités tant tarifaires que non tarifaires sont demeurées pour ainsi dire les mêmes qu'au troisième trimestre, dans l'ensemble, pour les grandes sociétés et les sociétés commerciales. Les modalités tarifaires n'ont pas changé et les modalités non tarifaires se sont assouplies pour les petites entreprises.
- Les conditions de prêt des institutions financières et sur les marchés de capitaux sont restées très concurrentielles. Selon les répondants, l'accès de toutes les catégories d'emprunteurs aux marchés de capitaux n'a pas changé.
- Le solde des opinions laisse entrevoir une hausse de la demande de crédit provenant des petites entreprises et des sociétés commerciales au quatrième trimestre. Les résultats de l'enquête ne font état d'aucune variation de la demande des grandes sociétés.

Graphique 1 : Les responsables du crédit ont indiqué que les conditions de prêt aux entreprises non financières canadiennes n'ont presque pas changé...

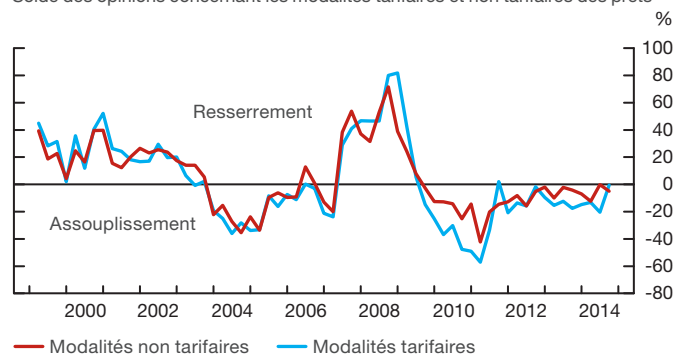
Solde des opinions concernant les conditions générales du crédit aux entreprises^a



a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Un solde positif implique donc un resserrement net des conditions du crédit. Le graphique présente la moyenne des soldes des opinions concernant les aspects tarifaire et non tarifaire des conditions du crédit.

Graphique 2 : ... pour ce qui est des modalités tant tarifaires que non tarifaires

Solde des opinions concernant les modalités tarifaires et non tarifaires des prêts^a



a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Nota : Chaque série représente la moyenne simple des soldes des opinions pour les petites entreprises, les sociétés commerciales et les grandes sociétés.

1 Dans l'enquête, le coût du crédit représente l'écart par rapport aux taux de base et/ou les frais plutôt que le niveau des taux.
2 À noter que le solde des opinions révèle uniquement le sens du changement net dans les conditions de prêt; il ne donne pas d'indication quant à son ampleur.

L'enquête auprès des responsables du crédit sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Elle vise en particulier à sonder les répondants concernant l'évolution des modalités tarifaires et non tarifaires des prêts ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, qui est toujours menée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés, a été réalisée entre le 8 et le 12 décembre 2014. Pour en savoir davantage, consulter le site Web de la Banque du Canada. Les résultats de l'enquête constituent un condensé des opinions exprimées par les répondants et ne reflètent pas forcément le point de vue de la Banque du Canada.